

A photograph of a man and a young girl in a field of tall grass at sunset. The man is carrying the girl on his shoulders. They are both looking towards the horizon where the sun is setting, creating a warm, golden glow. The man is wearing a blue t-shirt and the girl is wearing a red dress with white polka dots. The background shows a vast field of tall grass and a bright sky with some clouds.

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2018



À PROPOS DE LA COOP FÉDÉRÉE

Fondée en 1922, La Coop fédérée est **la plus importante entreprise agroalimentaire au Québec**, la seule coopérative agricole pancanadienne et la **24^e plus importante coopérative agroalimentaire au monde**. Elle représente plus de 120 000 membres, producteurs agricoles et consommateurs regroupés dans près de 57 coopératives réparties dans plusieurs provinces canadiennes.

Ses activités se séparent en trois divisions : **Sollio Agriculture** (sous les bannières La Coop et Elite, Agrocentre, Agrico et Agromart), **Olymel S.E.C.** (sous les bannières Olymel, Flamingo et Lafleur) et **Groupe BMR inc.** (sous les bannières BMR, Unimat, Agrizone, Potvin & Bouchard et La Shop).



On nourrit le monde



**Productions animales,
productions végétales et
commercialisation des grains**

**Production, transformation
et distribution de viandes de porc
et de volaille**

**Détail
(quincaillerie)**

Depuis près de 100 ans, les producteurs sont à la base de la raison d'être de La Coop fédérée. Afin de bien répondre aux besoins des producteurs, La Coop fédérée a intégré un réseau d'approvisionnement en produits et services qui leur est utile et qui est géré par eux. La coopérative permet donc à nos producteurs de s'impliquer dans le processus démocratique, leur donnant un vrai droit de parole quant à leur avenir et au nôtre. Ils peuvent alors œuvrer au quotidien pour produire des aliments qui nourrissent les québécois, ainsi que le reste de la planète.

À PROPOS DE CE RAPPORT

Ce premier rapport sommaire de développement durable effectue un état des lieux des programmes et des initiatives en place à La Coop fédérée. Les données et les activités décrites dans ce rapport couvrent la période de l'exercice financier 2018, soit du 1^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2018. À moins d'indication contraire, les données décrivent les activités de La Coop fédérée dans l'ensemble, incluant ses divisions (Olymel, Division agricole, Groupe BMR) ainsi que la société-mère. Les activités du réseau des coopératives affiliées ne font pas partie de la portée de ce rapport.

L'organisation a mis en place un système rigoureux de collecte de données et considère que les données fournies dans ce rapport sont exactes, bien qu'elles n'aient pas fait l'objet d'une vérification externe.

Ce rapport a été diffusé sur le site web de La Coop fédérée en avril 2019.



CE QUI NOUS ANIME



NOTRE MISSION

Enracinée dans le milieu agricole et misant sur la force collective, **La Coop fédérée contribue à nourrir le monde.**

NOTRE AMBITION

Forte d'un modèle coopératif rentable et agile, **La Coop fédérée sera reconnue comme un chef de file** des secteurs agricoles et agroalimentaires canadiens et du secteur de la vente au détail dans l'Est du Canada.

Ces **4 valeurs coopératives phares** nous ressemblent et nous rassemblent.

HONNÊTETÉ

ÉQUITÉ

RESPONSABILITÉ

SOLIDARITÉ



NOS RÉALISATIONS EN 2018



- Au **14^e** rang des plus importantes entreprises au Québec – Classement Les Affaires
- Une nouvelle version de l'Alliance du Travail pour l'ensemble de ses employés
- **Commanditaire national** au concours des Jeunes agriculteurs d'élite du Canada
- Parmi les **meilleurs employeurs de Montréal** – selon Mediacorp Canada



- Reconnue pour son engagement envers la parité homme-femme par la **Certification Parité 2018, niveau argent, de La Gouvernance au Féminin**
- **Expansion des activités pancanadiennes** grâce à diverses acquisitions stratégiques via ses Divisions agricoles et viandes
- **Ouverture de la première quincaillerie urbaine** « La Shop » dans le quartier Griffintown à Montréal, par Groupe BMR
- Deuxième édition de la campagne télévisuelle **On récolte ce qu'on aime**, promouvant l'expertise et le dévouement des producteurs agricoles
- Modernisation de ses produits et activités par un **virage numérique d'importance**
- **Plus de 5M\$ versés en dons et commandites** par la société-mère et les divisions

MOT DE LA DIRECTION

Il nous fait plaisir de vous présenter le premier rapport sommaire de développement durable de La Coop fédérée. Depuis près de 100 ans, nos membres, nos producteurs, travaillent au quotidien afin de fournir des aliments qui nourrissent les québécois et les canadiens, mais aussi le reste de la planète.

Notre organisation, tout comme l'ensemble du secteur agroalimentaire, est en pleine mutation. Les attentes des consommateurs évoluent rapidement et l'acceptabilité sociale de nos activités est devenue un élément essentiel de notre développement. C'est dans ce contexte et dans un but de transparence, d'honnêteté et de rigueur que La Coop fédérée effectue ce premier exercice de reddition de compte sur sa performance en matière de développement durable.

Le développement durable à La Coop fédérée repose sur quatre piliers centraux : gouvernance, économie, environnement et ressources humaines. Le présent rapport détaille les programmes, les initiatives et les principaux résultats de l'exercice 2018 pour chacun de ces piliers. Bien que ce rapport soit notre premier, certaines initiatives recensées sont en place depuis plusieurs années. Nous sommes actuellement à mettre en œuvre dans l'ensemble de notre organisation

un système de collecte de données visant à mesurer notre performance sur des indicateurs-clés. Cette collecte sera fort utile pour fournir une image précise de l'état de l'organisation. À partir de ce premier état des lieux, un plan d'action dédié au développement durable et arrimé à notre plan d'affaires sera élaboré afin de définir plus précisément les orientations stratégiques, les objectifs et les cibles que nous voudrions atteindre au cours des prochaines années.

Alors que l'organisation se prépare actuellement à définir le modèle de « La Coop fédérée de demain » et à moderniser le modèle coopératif avec la Vision 2020, il nous apparaît évident que les enjeux liés au développement durable doivent aussi faire partie des éléments sur lesquels il faudra réfléchir et agir. Le développement durable est indissociable de l'identité, des valeurs et des principes coopératifs qui sont les nôtres et son intégration dans nos activités nous permettra de devenir une organisation citoyenne, apte à relever les défis des prochaines années.

C'est dans un but de transparence, d'honnêteté et de rigueur que La Coop fédérée effectue ce premier exercice de reddition de compte sur sa performance en matière de développement durable.



Gaétan Desroches
Chef de la direction



Jean-François Harel
Secrétaire général,
développement durable, affaires corporatives

GOUVERNANCE

La structure de gouvernance et son fonctionnement de démocratie directe sont le reflet des principes coopératifs de La Coop fédérée. Les membres élus du conseil d'administration (C.A.) veillent aux intérêts de l'organisation et de l'ensemble de ses membres, dans un souci de bonne gouvernance tout en restant à l'affût des tendances du secteur agroalimentaire.

Structure de gouvernance

La Coop fédérée est une coopérative opérante et une fédération de coopérative. Elle forme avec ses coopératives affiliées, le grand Réseau La Coop. Ses membres sont principalement des coopératives agricoles mais elle compte également plusieurs coopératives de consommation comme membres. Les coopératives membres ont des droits de vote variables en fonction du nombre de membres et du chiffre d'affaires réalisé avec La Coop fédérée. Ces coopératives élisent à tous les ans, des administrateurs issus de leur milieu pour les représenter au sein du conseil d'administration. Les hommes et les femmes élus comme représentants des membres sont responsables devant eux. Les membres sont donc à la tête de l'organe décisionnel le plus élevé de l'organisation, assurant un échange constant entre ceux-ci et les dirigeants. Ils jouent un rôle actif dans l'élaboration de politiques et participent aussi à la prise de décisions.

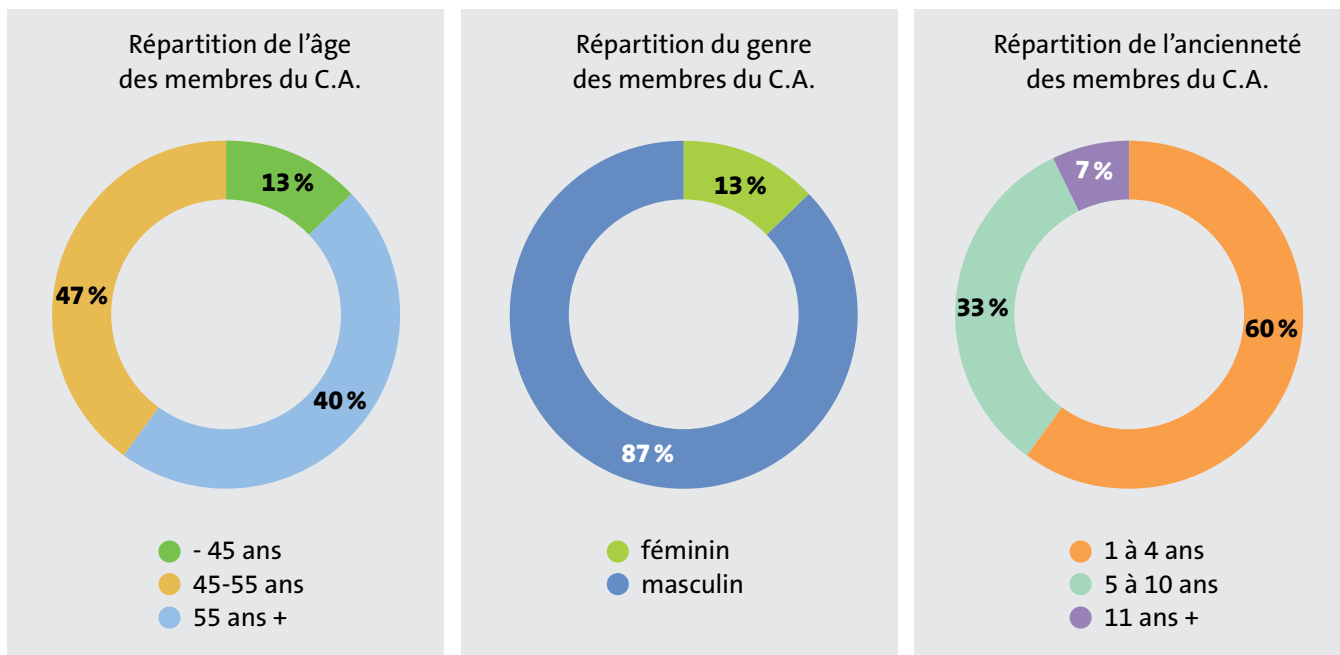
Conseil d'administration

Le C.A. est l'organe de gouvernance central qui est responsable de l'intérêt général des membres ainsi que de celui de l'organisation. Il supervise la gestion, participe à l'élaboration des orientations stratégiques et conseille la haute direction. Il agit comme gardien des valeurs, de l'éthique et de la réputation de La Coop fédérée.

Pour l'aider dans ses fonctions, il a mis sur pied six comités spécifiques :

- › Comité exécutif, risques et investissements
- › Comité d'audit
- › Comité gouvernance et éthique
- › Comité éducation coopérative et formation des élus
- › Comité des ressources humaines
- › Comité développement durable et conformité environnementale

Le conseil d'administration est composé de 15 membres élus lors d'une assemblée générale annuelle et les membres sont tous des producteurs (à l'exception des membres invités). La Coop fédérée est fière de pouvoir compter sur un C.A. de haut niveau qui se caractérise par la diversité de ses membres.



En 2018, 33 % des membres du C.A. ont des compétences en agriculture durable.

Le C.A. de La Coop fédérée et ses membres élus sont particulièrement actifs, avec 17 rencontres en 2018 et un taux de présence de 97 %.

Un réseau vivant

Pour apporter un meilleur service à leurs membres et renforcer le mouvement coopératif, les coopératives œuvrent ensemble au sein de structures locales, régionales, nationales et même internationales. De plus, des membres de l'équipe de direction de La Coop fédérée s'assurent d'être présents sur le terrain afin d'animer ce réseau clé de coopératives et d'y partager l'information en continu. Afin de garder un contact privilégié avec les réalités locales de chacune des coopératives, un réseau d'ambassadeurs a été créé au courant de l'année 2018 et sera graduellement mis en place jusqu'en 2020. Quelque 300 ambassadeurs auront dorénavant pour fonction de maintenir le lien entre les cercles de producteurs locaux et leur coopérative régionale et La Coop fédérée.

Portrait des membres en 2018

31 coopératives membres ordinaires

26 membres auxiliaires

L'éthique au travail

En 2018, l'Alliance de travail a été révisée et déployée auprès de l'ensemble des employés et des administrateurs de l'organisation. À la fois un code de déontologie et un code d'éthique, ce document cadre définit l'éthique et les valeurs devant être véhiculées dans les opérations quotidiennes de La Coop fédérée. Il est basé sur la réciprocité des attentes entre les employés et l'organisation. L'Alliance de travail est signée par tous les employés lors de l'embauche et elle fait l'objet d'une discussion et d'un renouvellement lors de l'évaluation annuelle.

Advenant un manquement à l'Alliance de travail, les employés concernés ou témoins peuvent en discuter avec le département des ressources humaines ou leur gestionnaire, ou se référer au vérificateur en poste. Ils peuvent également se tourner vers la communauté d'apprentissage en éthique organisationnelle.

La communauté d'apprentissage fait vivre l'éthique dans l'organisation



Parce que les pratiques évoluent constamment, il est primordial de s'assurer que l'éthique soit bien vivante et actuelle à La Coop fédérée. Une communauté d'apprentissage en éthique organisationnelle, constituée d'employés volontaires issus de tous les niveaux hiérarchiques, a été mise sur pied. La communauté d'apprentissage se penche, de façon ponctuelle et environ cinq fois par année, sur les façons de faire vivre l'éthique et les valeurs de La Coop fédérée au quotidien dans l'organisation afin qu'elles soient comprises, vécues et partagées par tous. Ses membres peuvent aussi jouer un rôle de conseil ou d'assistance en cas de violation à l'Alliance de travail.



ÉCONOMIE

Une solide performance financière est essentielle pour assurer la croissance de l'organisation et offrir de la valeur aux membres, notamment par la distribution de ristournes annuelles. Cette santé financière a plusieurs impacts positifs, que ce soit par le maintien de nombreux emplois de qualité ou le soutien des causes et organismes communautaires dans leurs projets et activités.

La Coop fédérée en quelques chiffres

En 2018, La Coop fédérée et ses trois divisions ont généré un chiffre d'affaires de plus de 6,5 milliards de dollars et ont obtenu un rendement sur l'avoir de 16,71 %. Présente à travers le pays, La Coop fédérée exporte également ses produits aux quatre coins du globe et elle constitue un véritable moteur de développement régional et national. Les retombées directes, indirectes et induites de La Coop fédérée contribuent pour près de 4 milliards de dollars au PIB du Canada et génèrent plus de 35 000 emplois à temps plein.

6,5 MILLIARDS \$ DE CHIFFRE D'AFFAIRES
14 865 EMPLOYÉS
3,3 MILLIARDS \$ D'ACTIFS

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (EN MILLIARDS DE DOLLARS)

2015	6,0 \$
2016	6,3 \$
2017	6,3 \$

Cette même année, La Coop fédérée a poursuivi son expansion canadienne en faisant l'acquisition des actifs de grains et d'intrants en productions végétales de Cargill en Ontario. À cela se sont ajoutés les achats de Standard Nutrition Canada dans l'ouest canadien, Maisex seeds, Pinty's Delicious foods et Aliments Triomphe.

Depuis 2016, La Coop fédérée et ses coopératives affiliées ont entamé un vaste projet de modernisation du modèle d'affaires coopératif en agriculture, intitulé Vision 2020 : coopérer pour l'avenir. Il a pour objectif d'affirmer la présence de La Coop fédérée et de ses coopératives en matière de développement social et économique sur le territoire. À l'issue de cette initiative, les producteurs agricoles seront mieux outillés et les entreprises seront préparées à répondre aux changements apportés par les tendances actuelles. En effet, en réalisant la consolidation orchestrée de nos coopératives agricoles et en établissant des partenariats agricoles régionaux entre les coopératives consolidées et La Coop fédérée, il sera possible de disposer de plus d'agilité opérationnelle.

En 2018, 110 M\$ ont été versés en ristournes aux coopératives pour soutenir le développement des régions.

Pour obtenir davantage d'informations au sujet de la performance financière de La Coop fédérée, veuillez vous référer au rapport annuel, disponible ici : lacoop.coop/rapportannuel

Des producteurs près de leurs communautés

L'implication dans la communauté découle naturellement des principes coopératifs de La Coop fédérée. Elle est d'abord et avant tout un regroupement de gens. Des personnes qui s'entraident pour atteindre un objectif commun : gagner leur vie en faisant un métier qui les passionne. Les initiatives communautaires soutenues misent sur le bien-être des gens et le développement durable de la société. Pour encadrer les demandes en dons et commandites qui lui sont faites, un énoncé détaille les créneaux d'implication qui sont privilégiés :

Dons et commandites

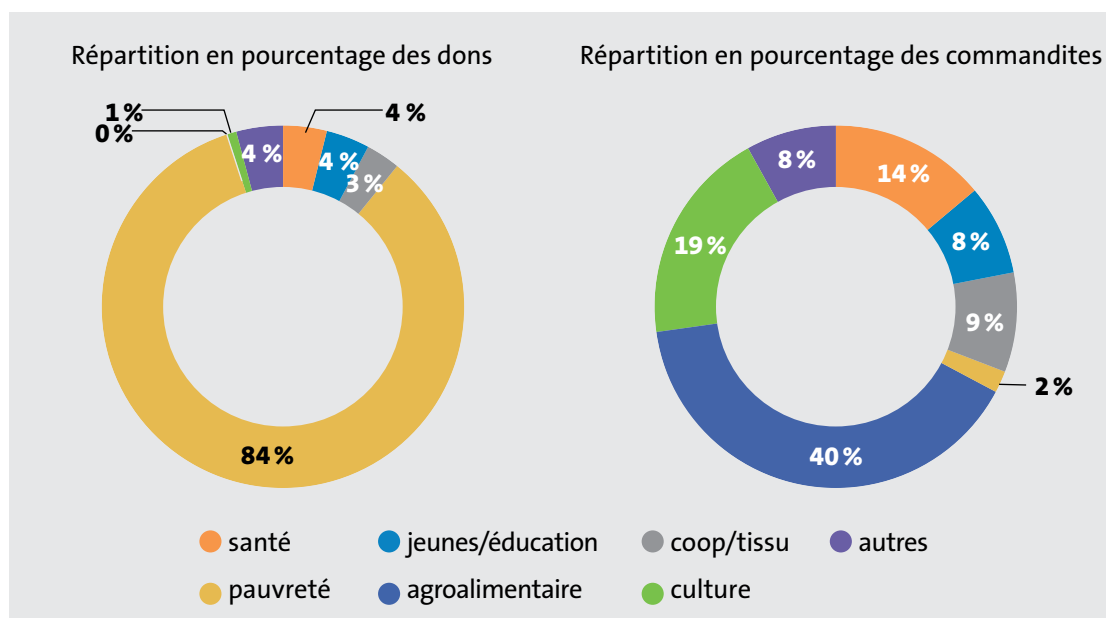
- Promouvoir les valeurs du mouvement coopératif
- Soutenir et promouvoir le milieu agricole
- Soutenir les communautés dans lesquelles La Coop fédérée œuvre
- Soutenir et promouvoir l'éducation et les saines habitudes de vie

Des dons sont également versés pour soutenir les producteurs membres en situation d'urgence.

Ces créneaux sont ceux privilégiés par la société-mère et chacune des divisions peut élaborer des critères différents.

Ainsi, plus de 5 M\$ ont été versés en dons et commandites par la société-mère et les trois divisions cette année. Les dons, d'une valeur de 3,4 M\$ ont principalement été assumés par Olymel qui a offert gracieusement des produits alimentaires pour une valeur globale de 2,8 M\$. Quant aux commandites, d'une valeur de 1,6 M\$, elles ont principalement été dédiées à des organismes ou événements visant la promotion de l'agroalimentaire, de la culture et de la santé.

Les organismes et les activités ayant bénéficié des contributions de La Coop fédérée en 2018 incluent, entre autres, le Défi Vélo La Coop, Tous Ruraux, Portes ouvertes sur les fermes du Québec, Ligue Midget AAA, Centraide, Fête nationale du Québec, Grand défi Pierre Lavoie, Journée de la culture, Institut Pacifique.



Participer au bien-être des communautés

La Coop fédérée et ses divisions ont toutes développé des initiatives et des partenariats afin de créer de la valeur et de participer au bien-être des communautés. L'engagement communautaire de l'organisation vise à faire une différence dans les communautés où ses employés et ses membres vivent et travaillent.



Tous ensemble pour le Défi Vélo La Coop

Le Défi Vélo La Coop en était à sa 5^e édition en 2018. Cet événement sportif rassembleur d'une durée de deux jours auquel participent les employés et administrateurs du réseau de La Coop fédérée vise à redonner aux collectivités, à promouvoir les saines habitudes de vie et à favoriser l'engagement social. La Coop fédérée fournit un support important à la logistique et à l'animation de l'événement, qui se tient dans une région différente à chaque édition, et compte sur l'apport précieux de ses employés pour participer à titre de bénévole ou de cycliste. Des commanditaires viennent aussi bonifier les montants qui sont remis en dons. Les fonds ainsi amassés sont remis en partie à un organisme provincial, Au cœur des familles agricoles, ainsi qu'à des organismes communautaires régionaux. Le Défi Vélo La Coop a permis d'amasser et de redistribuer plus de 270 000 \$ en 2018 et plus de 670 000 \$ en 5 ans.





Distribution de sapins par Groupe BMR

À la fin novembre 2018, Groupe BMR a offert plus de 300 sapins de Noël à la communauté. Avec l'aide de 60 employés de son siège social, les sapins décorés ont été distribués à différents organismes de la Montérégie, comme des CPE, des CHSLD, des résidences de personnes âgées, des centres d'hébergement et des écoles primaires. En tout, quinze « escouades spéciales », dont les membres étaient tous vêtus de tuques et de foulards aux couleurs de BMR, ont sillonné les rues de la couronne sud de Montréal afin d'illuminer le Noël de nombreux organismes des villes du secteur. D'autres sapins ont aussi été distribués par des coopératives du réseau La Coop.



Programme « Achat qui redonne » chez Olymel

En 2018, les marques Olymel, Lafleur et Flamingo a mis sur pied le programme ACHAT QUI REDONNE, apportant une contribution significative au réseau Les Banques alimentaires du Québec. En effet, près de 5 millions de portions de poulet et de porc ont été distribuées aux familles et aux enfants défavorisés.

L'initiative a permis de verser l'équivalent de 1 250 000 \$ à l'ensemble des 19 moissons du Québec en dons de denrées alimentaires, en contributions monétaires, ainsi qu'en d'heures de bénévolat. La mobilisation des employés a été remarquable, avec 2 232 heures de bénévolat, plus de 100 000 billets de loterie « Loto qui redonne » vendus et plus de 30 activité-bénéfice organisées tout au long de l'année.

Pour en apprendre plus sur cette initiative, visitez le achatquiredonne.ca/fr/qc



Concours des Jeunes agriculteurs d'élite du Canada

La Division agricole a contribué à une multitude d'événements et de concours en lien avec le mode de vie agricole et la relève, versant plus de 200 000 \$ en dons et commandites en 2018. Au cours de l'exercice, La Division agricole est devenue commanditaire national du concours Jeunes agriculteurs d'élite du Canada. Ce concours reconnaît de remarquables couples d'agriculteurs âgés de 18 à 39 ans qui ont incarné l'excellence dans leur profession tout en favorisant l'amélioration des relations entre les gens de la ville et ceux de la campagne. La finale canadienne 2018 a permis à Craig et Jinel Ference de Double F Farms (Alberta) ainsi qu'à Jordan et Alex McKay de Willowtree Farms (Ontario) d'être choisis gagnants nationaux parmi les sept candidats régionaux.

Rappelons que depuis 1996, La Coop fédérée est commanditaire de la section québécoise du concours. Elle y assumait également la présidence d'honneur en 2018.

Apprenez-en plus sur les lauréats et leurs projets sur oyfcanada.com/language/fr/

ENVIRONNEMENT

Adhérant au principe de développement durable et soucieuse d'être une organisation responsable, La Coop fédérée met en place des moyens pour réduire l'empreinte et le risque environnemental générés par ses activités. Pour cela, La Coop fédérée dispose notamment d'une politique environnementale et d'un service de l'environnement, dont le rôle et les mandats ont été établis par la direction et le conseil d'administration.

Le rôle du service de l'environnement est de « s'assurer que les installations, activités et produits de La Coop fédérée sont compatibles avec l'environnement et permettent le développement durable ». Il est constitué d'une équipe de 10 professionnels responsables :

1. De la gestion environnementale et de la vérification de la conformité environnementale (VCE)
2. Du soutien technique aux divisions
3. D'offrir un service-conseil aux coopératives et aux partenaires
4. De maintenir une veille juridique en environnement
5. De sensibiliser, d'informer et de former les membres aux bonnes pratiques environnementales

Politique environnementale

Afin que ses activités soient respectueuses de l'environnement, La Coop fédérée :

- Diffuse à ses employés et gestionnaires sa Politique environnementale et incite ses coopératives membres, ses partenaires, ses associés et ses coentreprises à s'y conformer.
- S'assure de l'application de la politique environnementale et produit annuellement un rapport sur la situation environnementale de La Coop fédérée destiné au conseil d'administration.

La politique environnementale peut être consultée ici : www.lacoop.coop/fr/notre-engagement/politique-environnementale

Conformité environnementale

La Coop fédérée met en place des mesures et des contrôles afin de se conformer aux lois, aux règlements environnementaux et aux autres exigences applicables et elle prend les mesures appropriées afin de prévenir la pollution.

- Tous les établissements de La Coop fédérée, en pleine propriété ou en partenariat, font l'objet d'une vérification de conformité environnementale, en se basant sur les exigences internes de l'organisation et sur les réglementations en vigueur dans les provinces visitées.
- Un rapport comprenant un registre de conformité environnementale est remis aux gestionnaires des installations visitées, afin qu'ils puissent faire les correctifs nécessaires à la protection de l'environnement, au respect des règles de bon voisinage, ainsi qu'à la santé financière du parc immobilier.

Indicateurs environnementaux

Reconnaissant l'importance d'effectuer des mesures pour suivre et améliorer ses performances, La Coop fédérée a entamé une démarche afin d'évaluer les indicateurs environnementaux pertinents. Au moment de la rédaction de ce premier rapport, les données pour tous les indicateurs n'étaient pas disponibles. Un éventail plus étendu d'indicateurs sera disponible lors de la publication du prochain rapport de développement durable.

Gaz à effet de serre

La Coop fédérée a donné le mandat à une firme spécialisée d'établir le bilan carbone de ses activités. S'appuyant sur la méthodologie du **Greenhouse Gas Protocol Initiative (GHG Protocol)**, l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) de ses opérations est actuellement en cours de réalisation pour l'année financière 2018.

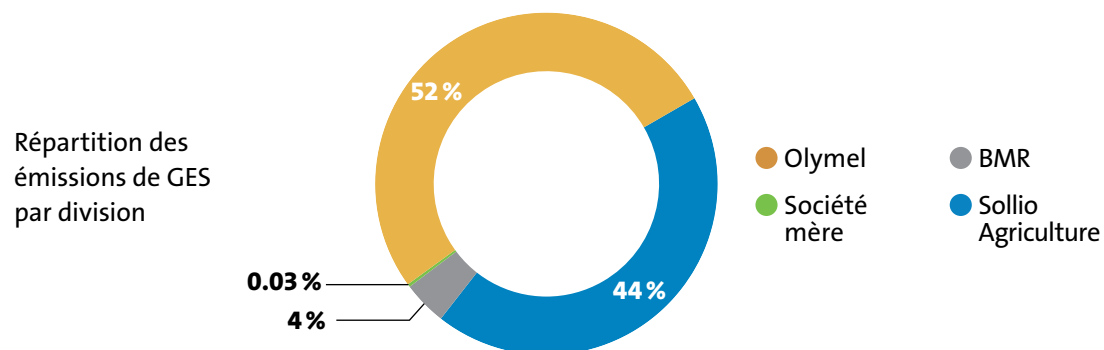
- **Catégorie 1** : Les émissions directes ayant lieu dans les installations ou équipements contrôlés par La Coop fédérée, comme la consommation de carburant, les gaz réfrigérants, etc.
- **Catégorie 2** : Les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité dans ses installations
- **Catégorie 3** : Les autres émissions indirectes provenant de sources détenues ou contrôlées par des tiers, comme la production et le transport de biens achetés

ÉMISSIONS DE GES DE LA COOP FÉDÉRÉE EN 2018 (TONNES CO₂-ÉQ)

Catégorie d'émissions	Société mère	BMR	Sollio Agriculture	Olymel	Total
Émissions directes (catégorie 1)	229	15 869	7 517	298 716	322 331
Émissions indirectes liées à l'achat d'électricité (catégorie 2)	4	204	43	58 733	58 984
Total des émissions catégories 1 et 2	223	16 073	7 560	357 449	381 315
Autres émissions indirectes (catégorie 3)	2 518	906 209	4 367 802	4 341 643	9 618 172
Total des émissions catégories 1, 2 et 3	2 751	922 282	4 375 362	4 699 092	9 999 487
<i>Autres émissions non couvertes par le Protocole de Kyoto</i>	0	0	0	2 283	2 283
<i>Émissions biogéniques (combustion de biocarburants)</i>	0	267	39	390	696

Note 1 : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des valeurs indiquées peut ne pas correspondre au total.

Note 2 : Le périmètre organisationnel choisi est celui de l'approche « part du capital » qui comprend toutes les installations ainsi que les équipements de La Coop fédérée.



Matières résiduelles

La gestion des matières résiduelles est un enjeu important. Des initiatives sont en place dans les divisions et les audits environnementaux visent à évaluer la conformité environnementale des pratiques de gestion des matières résiduelles.

Afin d'aller plus loin et de s'inscrire dans le mouvement de l'économie circulaire, des mesures sont prises pour calculer le volume et le type de matières résiduelles générées. Grâce à cette précieuse information, il sera plus aisé d'identifier des pistes de réduction et de valorisation, que ce soit par le recyclage, le compostage ou la valorisation énergétique.

Consommation d'eau

La consommation d'eau mesurée par la Division Olymel pour ses opérations 2018 s'est élevée à **5,9 M** de mètres cubes. Les données issues des autres divisions n'ont pas été répertoriées pour l'année, cependant Olymel, avec ses 27 usines et centres de distribution, représente la plus grande part des activités consommatrices d'eau de La Coop fédérée. La gestion des eaux est un autre chantier auquel s'intéressera l'organisation au cours de l'année qui vient.

D'autres paramètres tels que la **consommation d'énergie de diverses sources** et le **nombre de produits écoresponsables disponibles** au cours de la période font partie des indicateurs environnementaux suivis par La Coop fédérée afin de réduire les impacts environnementaux de ses activités. Les prochains rapports de développement durable en feront état.



Des initiatives de réduction de l’empreinte environnementale

Pour réduire son empreinte environnementale, La Coop fédérée implante des initiatives de réduction de la consommation d’énergie et d’eau dans l’ensemble de ses divisions, en magasins, en usines et à la ferme.

Division agricole – Réduction des pertes d’engrais et traitement des eaux

Au terminal de fertilisants du groupe Agromart, à Belton en Ontario, un plan d’action de réduction des pertes, incluant de nouvelles pratiques de gestion environnementale et l’utilisation d’équipements plus efficaces, a été mis en place. Ce plan, imaginé et déployé par les employés du terminal, a permis de limiter la perte d’engrais et d’éviter que des centaines de tonnes d’engrais soit dispersées dans l’eau et dans l’air durant les opérations.

Par exemple, des modifications ont été apportées au puits de réception et au tunnel convoyeur, telles que l’installation de déflecteurs pour éviter que de la poussière de fertilisants soit emportée par le vent, l’agrandissement de la plateforme bétonnée pour faciliter la récupération des produits tombés au sol et l’impermeabilisation du tunnel pour éviter l’accumulation et la contamination des eaux. Un système passif de traitement des eaux par filtration sera également mis en place, afin de réduire les concentrations résiduelles des fertilisants dans l’eau de surface et d’éviter la contamination des eaux aux abords du terrain.

Ce type de plan d’action a été répliqué aux autres terminaux de la Division agricole, permettant une réduction substantielle des pertes de plusieurs types : d’engrais, opérationnelles, monétaires; en plus de réduire la pollution sur les sites.



Olymel – Système de gestion d’énergie à l’usine de Yamachiche

Fort de la réussite du projet de gestion de l’énergie à son usine de St-Esprit en 2018, la division Olymel a étendu sa démarche à son usine de Yamachiche.

Le but du projet est de maximiser la récupération de la chaleur issue des compresseurs de réfrigération. Habituellement, cette chaleur est envoyée à l’atmosphère, mais sa récupération permet de préchauffer l’eau sanitaire et l’air de l’usine durant l’hiver. Ce projet permettra de réduire les GES, tout en évitant la consommation de gaz naturel et d’électricité.

À lui seul, le projet de l’usine de St-Esprit permet d’éviter la consommation de plus de **3 millions de m³ de gaz naturel** annuellement, de même que la génération des gaz à effet de serre (GES) associés. Deux futures usines sont visées pour leur conversion prochaine. Par la mise en place de ces projets, Olymel se positionne comme un leader dans son domaine.



Usine de St-Esprit, photo Radio-Canada

Groupe BMR – Des gestes pour des magasins plus verts

Groupe BMR a lancé plusieurs initiatives visant à faire sa part en matière environnementale, pour ses magasins mais aussi pour ses clients. Dans la nouvelle quincaillerie urbaine La Shop, un système innovant de distribution de détergent à lessive, d'assouplissant et de savon à vaisselle en vrac a été mis sur pied. Cette initiative permet aux consommateurs de réduire leur utilisation de plastique à usage unique.

De plus, Groupe BMR s'est lancée dans un programme de modernisation des systèmes d'éclairage de ses magasins, remplaçant les systèmes standards par des éclairages plus efficaces et en installant des minuteries sur les systèmes d'éclairage, des thermostats électroniques et des détecteurs de mouvement. L'objectif est de convertir et d'améliorer l'efficacité énergétique de ses 12 magasins corporatifs, à raison d'un par année.

Finalement, un partenariat avec Les Fermes Lufa a été instauré au printemps 2018 pour cinq magasins (Blainville, Chambly, St-Basile, St-Eustache, St-Léonard). Les clients ainsi que les employés peuvent aller chercher dans les magasins BMR leurs paniers de fruits et de légumes, encourageant les produits locaux issus de l'agriculture urbaine.



Programme numérique : AgConnexion, des modules à la fine pointe de la technologie

Depuis janvier 2018, une nouvelle plateforme Web visant à appuyer les producteurs, les coopératives et les détaillants membres a été mise en place. AgConnexion, propose un espace de gestion de la ferme qui regroupe tous les outils numériques, conçus pour optimiser l'efficacité et la rentabilité de ses utilisateurs. Plus précisément, le module « ferme intelligente » regroupe plusieurs fonctionnalités qui accompagnent les utilisateurs tout au long de la saison.

L'utilisation de cette interface novatrice permet d'améliorer la gestion des cultures au niveau des champs et une gestion rationnelle de l'intrant. Les rendements sont grandement améliorés puisque l'application des intrants tient compte des particularités de chaque parcelle. Cela se traduit par un bénéfice environnemental et économique attribuables à une meilleure gestion des quantités de fertilisants, de produits de protection de culture et de semences utilisés. Au cours de sa première année d'utilisation, plus de 6 700 fermes connectées ont adopté la technologie et plus de 1,8 million d'acres ont été cartographiés au niveau national.





RESSOURCES HUMAINES

Les employés sont la principale force de l'organisation et une panoplie de moyens sont mis en œuvre afin d'assurer que La Coop fédérée puisse attirer et retenir les meilleurs talents. La diversité de ses employés est un atout lui permettant de faire émerger les meilleures idées. La mobilisation et l'engagement des employés sont au cœur des réflexions de l'organisation, afin qu'ils y trouvent un milieu professionnel épanouissant.

Un milieu de travail stimulant et inclusif

Travailler à La Coop fédérée c'est travailler dans un milieu professionnel où l'humain est au centre des préoccupations et des décisions. L'organisation s'attache à offrir à ses employés un environnement de travail flexible permettant la conciliation travail-famille, une rémunération concurrentielle et une égalité des chances à l'emploi. Au cours des dernières années, le programme de ressources humaines a été revu, à la suite des nombreuses expansions, pour harmoniser et moderniser les pratiques à l'échelle pancanadienne. Chaque division est dotée d'une équipe de ressources humaines forte et dédiée afin d'assurer une croissance solide et des pratiques novatrices.

L'organisation est fière de proposer un programme complet d'avantages sociaux incluant des assurances collectives, un programme de retraite avec contribution de l'employeur ainsi qu'un programme d'aide aux employés. Les employés de l'édifice au 9001 l'Acadie bénéficient en plus d'un accès à un gymnase, à une cafétéria coopérative subventionnée et à un programme de subvention pour le transport en commun. La Coop fédérée croit en la formation continue et soutient le perfectionnement professionnel, tout en offrant des occasions de croissance interne dès qu'elles se manifestent. La Coop fédérée s'efforce de créer un milieu de travail qui est stimulant et inclusif comme en témoignent sa réputation de bon employeur et les divers prix et reconnaissances obtenus au cours des dernières années.

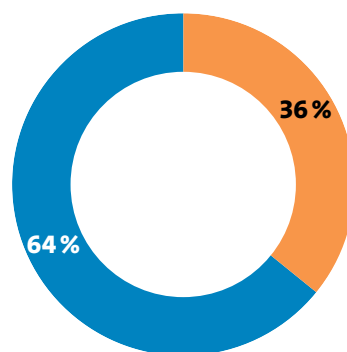
Nos ressources humaines en chiffres

14 020

employés en 2018

624 606

heures de formation offertes



Répartition par genre

- femmes
- hommes



Santé et sécurité

Parce que l'humain est au cœur des préoccupations, le programme de santé et sécurité au travail vise d'abord et avant tout la prévention. Celle-ci couvre autant la santé mentale (via son programme Santé La Coop) que la santé physique des employés. La sécurité et la santé psychologique au travail est favorisée, entre autres, par une culture organisationnelle où les points de vue différents sont encouragés et acceptés.

Quant aux accidents de travail, les taux de gravité et fréquence sont colligés au niveau des divisions et sont rapportés annuellement au comité des ressources humaines du C.A. À cet égard, La Coop fédérée obtient de bons résultats puisque son taux représente 50 % du taux moyen de l'industrie.

Un appui remarqué à la parité homme-femme

La Coop fédérée est fière de figurer parmi les entreprises ayant reçu la Certification Parité de La Gouvernance au Féminin. En 2018, l'organisation a obtenu le niveau argent de cette certification dont l'objectif est de reconnaître les entreprises qui adoptent des mesures, des pratiques et des programmes en vue de favoriser l'atteinte de la parité homme-femme dans leur organisation. Elle tient compte de trois volets distincts au sein de l'entreprise : la gouvernance et la vision, l'équité et la promotion des femmes. Cette reconnaissance est un pas concret vers une diversité bénéfique au sein de la coopérative !



Mesurer l'engagement des employés en temps réel

Une initiative a débuté à la Division agricole visant à mesurer l'engagement des employés sur une base hebdomadaire et de façon interactive. Au moyen d'une plateforme informatique sondant les employés sur des dimensions particulières (relation avec les gestionnaires, sentiment d'appartenance, reconnaissance, bien-être, éthique, etc.), il est possible de prendre en temps réel le pouls de l'organisation et d'évaluer l'engagement des employés. En 2018, près de 300 employés font partie des utilisateurs actifs de la plateforme. Les résultats sont communiqués aux gestionnaires ainsi qu'à la direction. Véritable tableau de bord, les informations recueillies permettent aux ressources humaines d'intervenir rapidement et de façon ciblée sur les enjeux précis le nécessitant. La société mère compte bien en profiter également ! Elle a débuté le déploiement de cet outil auprès de ses employés et terminera le déploiement dans les prochaines semaines.

Un rôle actif pour encourager la diversité de la main-d'œuvre

La diversité et même l'internationalisation de la main-d'œuvre sont bien réelles chez Olymel. Depuis plusieurs années, l'entreprise travaille activement à faciliter l'embauche de travailleurs réfugiés et à accompagner les travailleurs étrangers temporaires dans leur installation au Québec. Pour ce faire, un partenariat a été développé avec des organismes s'occupant de nouveaux arrivants afin de les aider à trouver un emploi chez Olymel, facilitant par le fait même leur intégration, notamment dans les régions. Les résultats de cette initiative sont nettement positifs : près de 100 personnes se sont régionalisées.

L'implication d'Olymel va encore plus loin avec les travailleurs étrangers temporaires, accueillis dans le cadre du programme fédéral. Les travailleurs recrutés via ce programme sont pris en charge par l'entreprise en commençant par les billets d'avion, l'aide à l'hébergement et à la logistique d'arrivée, conformément aux exigences du programme. Un accompagnement supplémentaire est de plus mis en place pour les processus administratifs, tels que l'ouverture d'un compte bancaire, les déclarations d'impôts, mais aussi pour les démarches d'obtention de la résidence permanente. Plus de 200 personnes ont bénéficié de cette aide précieuse. À ce jour, plus de 90 % des employés recrutés sur cette base et ayant obtenu la résidence permanente sont toujours à l'emploi d'Olymel.

Regard vers l'avenir

L'avenir est porteur. La demande en produits agricoles augmente sans cesse, en raison de la hausse démographique et de la hausse de revenus dans le monde et La Coop fédérée est très bien positionnée pour en tirer avantage. La qualité des services déployés par l'organisation permettra d'amplifier cette création de valeur.

En tant qu'importante coopérative agroalimentaire, par ses racines et ses valeurs sociales, La Coop fédérée se doit de prendre en compte le développement durable pour qu'il devienne un élément clé de sa croissance future et de son positionnement. En 2019, une feuille de route en développement durable sera développée, appuyée par des indicateurs tangibles, permettant d'améliorer en continu la performance environnementale et sociale de l'organisation, ainsi que la reddition de compte.





La Coop fédérée

9001, boul. de l'Acadie, bureau 200

Montréal (Québec) H4N 3H7

514 384-6450 | communications@infolacoop.coop

lacoop.coop |  |  |  | 

La Coop
 **fédérée**